

Alès, le vendredi 28 mars 2025

Service des assemblées

Affaire suivie par : Patrick CATHELINEAU

Tél : 04.66.56.42.82

N/Réf : CR/PC/DG2025

Objet : Convocation Conseil de Communauté

P.J. :

- Budgets primitifs 2025

Madame, Monsieur le Conseiller communautaire et Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine réunion du **Conseil** de Communauté qui se tiendra le :

Jeudi 10 avril 2025 à 18 h 00
Salle des Assemblées
Bâtiment ATOME
2, Rue Michelet à ALES

En vertu de L.5217-10-4 du CGCT et du III de l'article 106 de la loi NOTRe, le projet de budget de la collectivité est préparé et présenté par Monsieur le Président qui est tenu de le communiquer aux membres du conseil municipal avec les rapports correspondants, douze jours au moins avant l'ouverture de la première réunion consacrée à l'examen dudit budget.

L'ordre du jour de ce Conseil sera le suivant :

DGA RESSOURCES

FINANCES

Budget primitif 2024

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, **Madame, Monsieur le Conseiller communautaire et Cher(e) Collègue,** l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président
Maire d'Alès
Conseiller régional Occitanie

Christophe RIVENO





CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

SÉANCE
DU JEUDI 10 AVRIL 2025

18 h 00

NOTE RELATIVE A L'ORDRE DU JOUR

DGA RESSOURCES

I. FINANCES

1. Budget primitif 2025

Les informations majeures du budget primitif 2025 du budget principal et des 12 budgets annexes d'Alès Agglomération sont présentées dans la note *infra*.

Le 19 février 2025, le conseil de communauté a débattu des orientations budgétaires pour l'année 2025.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et spécialité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Par cet acte, le Président, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Après le vote du compte administratif 2024, les résultats seront intégrés au budget dans le cadre du budget supplémentaire 2025. Ces résultats permettront la poursuite des projets d'investissement prévus dans le cadre du projet de territoire.

Le budget primitif 2025 est élaboré à partir de la nouvelle instruction budgétaire et comptable M57. Les budgets annexes Eau, Assainissement et SPANC sont gérés en M49, tandis que les budgets annexes Très Haut Débit et Parc des Expositions relèvent de la nomenclature M4.

➤ Le budget Principal :

Le budget principal d'Alès Agglomération s'équilibre en :

Fonctionnement à 122 294 000 €

Investissement à 32 698 000 €

Soit un total de **154 992 000 €.**

❖ La section de fonctionnement :

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 113 061 957 €.

Les dépenses de fonctionnement se répartissent ainsi :

Poste de dépenses	BP2025	Part %	Rappel BP2024	Évolution BP2024 / BP 2023
Total Dépenses réelles de Fonctionnement	113 061 957		112 746 589	0,28 %
Frais de personnel	51 210 327	45,29 %	49 618 694	3,21 %
Charges à caractère général	18 909 442	16,72 %	19 484 393	-2,95 %
Atténuation de produits :	10 985 924	9,72 %	10 853 418	1,22 %
<i>Dont : Dotation de Solidarité Communautaire</i>	<i>1 258 000</i>		<i>1 260 000</i>	<i>-0,16 %</i>
<i>Attribution de compensation</i>	<i>6 100 000</i>		<i>5 980 000</i>	<i>2,01 %</i>
<i>FNGIR</i>	<i>3 532 924</i>		<i>3 503 418</i>	<i>0,84 %</i>

Autres charges de gestion courante	30 261 064	26,77 %	31 023 584	-2,46 %
<i>Dont : SDIS</i>	<i>5 086 000</i>		<i>4 980 000</i>	<i>2,13 %</i>
<i>Contributions obligatoires</i>	<i>18 312 022</i>		<i>18 963 552</i>	<i>-3,44 %</i>
Charges financières	1 405 000	1,24 %	1 635 000	-14,07 %
Charges spécifiques	40 200	0,04 %	81 500	-50,67 %

Total Dépenses d'ordre de Fonctionnement	9 232 043		8 056 400	14,59 %
---	------------------	--	------------------	----------------

Total dépenses de Fonctionnement	122 294 000		120 802 989	1,23 %
---	--------------------	--	--------------------	---------------

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 121 044 000 €.

Les recettes de fonctionnement se répartissent ainsi :

Poste de recettes	BP2025	Part %	Rappel BP2024	Évolution BP2025 / BP 2024
Total Recettes réelles de Fonctionnement	121 044 000		119 988 589	0,88 %
Produits des services	5 608 574	4,63 %	5 552 418	1,01 %
Impôts et taxes	36 648 311	30,28 %	37 709 000	-2,81 %
<i>Dont : Attribution de compensation</i>	<i>7 200 000</i>		<i>7 080 000</i>	<i>1,69 %</i>
<i>Fraction TVA compensatoire TFPB, THRP</i>	<i>27 017 311</i>		<i>27 933 000</i>	<i>-3,28 %</i>
Fiscalité locale	54 642 974	45,14 %	53 291 993	2,54 %
<i>Dont : Impôts directs locaux</i>	<i>23 586 511</i>		<i>23 204 113</i>	<i>1,65 %</i>
<i>TEOM</i>	<i>24 820 960</i>		<i>24 160 000</i>	<i>2,74 %</i>
<i>GEMAPI</i>	<i>2 186 000</i>		<i>2 150 000</i>	<i>1,67 %</i>
<i>Taxe de séjour</i>	<i>810 000</i>		<i>850 840</i>	<i>-4,80 %</i>
Dotations et participations	21 539 053	17,79 %	20 986 236	2,63 %
Autres produits de gestion courante	2 457 238	2,03 %	2 371 502	3,62 %
Atténuation de charges et reprise prov.	80 850	0,07 %	77 440	4,40 %

Total Recettes d'ordre de Fonctionnement	1 250 000		814 400	53,49 %
---	------------------	--	----------------	----------------

Total Recettes de Fonctionnement	122 294 000		120 802 989	1,23 %
---	--------------------	--	--------------------	---------------

❖ La section d'investissement :

Le montant des dépenses réelles d'investissement s'élève à 30 748 000 €, sans reprise des résultats ni des reports, le compte administratif n'étant pas encore voté.

Les dépenses d'équipement sont de 24 427 500 €.

Les dépenses d'investissement se répartissent ainsi :

Poste de dépenses	Montant inscrit	Part %
Total Dépenses réelles d'investissement	30 748 000	
Immob. incorporelles (études, logiciels...)	2 716 306	8,83 %
Subventions à verser (fonds de concours...)	7 437 574	24,19 %
Immob. corporelles	5 880 044	19,12 %

Travaux en cours	8 393 576	27,30 %
<i>Dont : opérations pluriannuelles</i>	<i>17 602 887</i>	
<i>Investissement récurrent</i>	<i>6 824 613</i>	
Dette	6 200 000	20,16 %
Autres immob. Financières	90 500	0,29 %
Total Dépenses d'ordre d'Investissement	1 950 000	
Total dépenses d'Investissement	32 698 000	

La 1^{ère} opération d'équipement gérée en AP/CP (Autorisation de Programme, Crédits de Paiement), relative à l'extension et à la rénovation du théâtre Cratère, avait été créée dans le BP 2024. Cette opération se poursuit en 2025, des crédits ayant été inscrits en CP à hauteur de 2 000 000 €.

Une nouvelle AP/CP, relative à l'opération de gestion patrimoniale et de mise en conformité des bâtiments publics, est créée dans le BP 2025. Son montant global s'élève à 1 638 000 €, des crédits sont inscrits en CP à hauteur de 273 000 €.

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 22 765 957 € dont 19 845 015 € de recettes d'équipement.

Les recettes d'investissement se répartissent ainsi :

Poste de recettes	Montant inscrit	Part %
Total Recettes réelles d'investissement	22 765 957	
Subventions	6 153 358	27,03 %
Emprunts	13 691 657	60,14 %
Dotations (FCTVA)	2 520 942	11,07 %
Autres immob. Financières	0	0,00 %
Produit de cessions	400 000	1,76 %
Total Recettes d'ordre d'Investissement	9 932 043	
Total Recettes d'Investissement	32 698 000	

➤ Les 12 budgets annexes :

Construction & Gestion des Bâtiments & Équipements à vocation économique	
FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
1 145 471	927 471

POLE MECANIQUE

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
2 633 000	1 009 000

Lotissements Industriels Alès Agglomération
--

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
6 155 000	5 986 000

ZAD Les Hauts St Hilaire

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
3 568 000	3 657 500

ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
11 670 000	11 665 000

En investissement, il est prévu sur le budget Assainissement la création d'une AP/CP relative à la construction d'une station d'épuration sur la commune de la Grand'Combe. Le montant des CP inscrits au BP 2025 s'élève à 400 000 € (pour un montant total d'AP de 17 517 500 €)

PARC DES EXPOSITIONS

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
276 100	96 000

REGIE A AUTONOMIE FINANCIERE EAU ALES AGGLOM2RATION
--

FONCTIONNEMENT

24 685 000

INVESTISSEMENT

17 010 000

En investissement, il est prévu sur le budget REAAL la création de deux AP/CP relatives aux schémas départementaux d'alimentation en eau potable (SDAEP) ex-Mayre et ex-Luech-Martinet. Le montant des CP inscrits au BP 2025 s'élève à 200 000 €.

TRES HAUT DEBIT

FONCTIONNEMENT

672 000

INVESTISSEMENT

563 300

AUTORISATION DROITS DES SOLS

FONCTIONNEMENT

130 000

INVESTISSEMENT

0

SPANC / BOUES

FONCTIONNEMENT

351 700

INVESTISSEMENT

10 000

ATELIER RELAIS

FONCTIONNEMENT

142 500

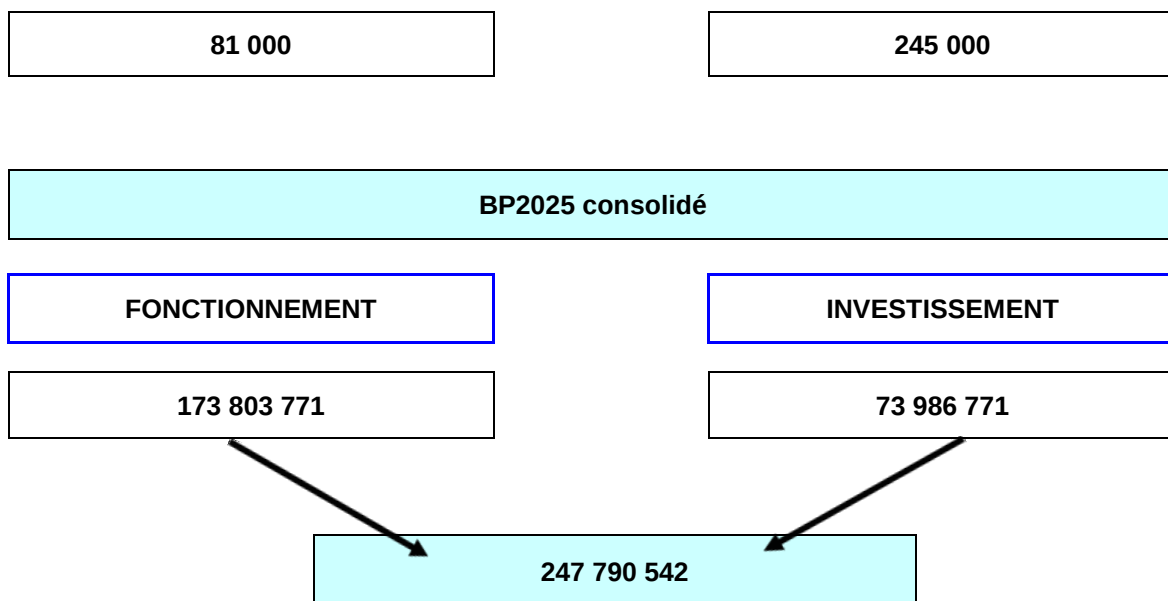
INVESTISSEMENT

119 500

BATIMENT EX SUD TUILES

FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT



Ces budgets sont joints à la présente note.